RLPro.Formation

AUDITÉ PAR apave Certification Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONVENTION DE FORMATION
Incendie et évacuation

Public visé :

Personnels désignés par l'employeur dans le cadre de la consigne de sécurité incendie d'un établissement à risque particulier, pour intervenir avec les extincteurs, les robinets d'incendie armé (RIA), et veiller au bon fonctionnement des installations de sécurité en cas de sinistre (système de sécurité incendie, sprinklers, etc.) …

Article R232-12-20

- *Abrogé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. 9 (V)*
- *Modifié par Décret 2002-1553 2002-12-24 art. 1 1°, 2° JORF 29 décembre 2002 en vigueur le 1er juillet 2003*

Prérequis :

Être salarié de l'entreprise, sis , ….

Type d'action :

- Formation à la sécurité dépendant des articles (L4141-1 à L4141-4) du code du travail
- Formation en présentiel uniquement
- Formation en intra-entreprise

Codes de formation :

Formacode : 42872 – Sécurité incendie
NSF : 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)

Textes officiels se rapportant à l'action de formation :

- Incendie : Articles R4227-28, R4227-38 et 39, et R4141-17 du code du travail
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du travail
- Recommandation : Règle APSAD R6

Durée :

- **Formation possible sur 3h30 ou 7h00**
- **Exercice d'évacuation 1h30 à prévoir**

Périodicité :

- À définir par le chef d'établissement
- Exercices semestriels imposés par le code du travail

Nombre de participants par groupe :

4 personnes minimums à 10 personnes maximums

Moyens d'encadrement :

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28270237027 auprès du préfet de région de Normandie »

disposant d'un service relation Client, d'un service administratif, et d'un formateur pluridisciplinaire.

Moyens pédagogiques :

- Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire de certificats de compétences délivrés à l'issue de la validation de leur aptitude à enseigner le sujet. **Certification Qualiopi N° 998928**
- Support d'animation pédagogique standardisé, utilisé en vidéo-projection.
- **Formation intra-entreprise**, des installations équivalentes à une salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable doivent être mis à disposition par l'employeur des stagiaires.

Moyens techniques :

Equipements à mettre à disposition par l'entreprise :

- Consignes de sécurité de l'établissement - Emplacement extérieur permettant l'utilisation des extincteurs à eau 6l, CO2
- Les extincteurs sont apportés par le formateur ; un feu réel sur simulateur gaz sera réalisé sur site client hors magasin urbain et si le climat le permet.
- Installations sur lesquelles les stagiaires doivent être formés (RIA, Extincteurs, SSI, …)

Moyens d'évaluation des apprenants :

Le formateur évalue les acquis du stagiaire par l'**évaluation formative** qui permet à l'apprenant de voir où se situent ses acquis par rapport aux exigences de réussite de la formation. Toutes les évaluations informelles (que l'on peut également appeler "évaluations pédagogiques") sont des évaluations formatives.

Moyens d'évaluation de la formation :

Le formateur demande aux apprenants de remplir une fiche d'évaluation concernant le déroulée de celle-ci.

Objectif de la formation :

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques d'incendie par la mise en œuvre de moyens adéquats, et l'information des autres salariés. En cas de sinistre, il doit être capable de procéder à la mise en sécurité des tiers et à l'extinction du feu dans la limite de ses prérogatives.

Programme détaillé de la formation :

- ***Enseignements théoriques***
  - ✓ Rappels des fondamentaux de la théorie du feu
  - ✓ Signalisation incendie et signalisation des risques
  - ✓ Présentation et maintenance des installations techniques de sécurité
  - ✓ Moyens d'extinctions, appareils de luttes contre l'incendie
  - ✓ Procédés d'extinction
  - ✓ Organisation des secours dans l'établissement
  - ✓ Plans particuliers (le cas échéant : Plan d'intervention, Plan d'évacuation, plan de cantonnement)
  - ✓ Principes d'évacuation dans l'établissement
  - ✓ Powerpoint de la procédure client
- ***Enseignements pratiques***
  - ✓ Application des consignes de sécurité de l'établissement au travers d'un scénario d'intervention
  - ✓ Mise en œuvre des moyens d'extinction
- **Bilan de formation**
  - ✓ Envoie des fiches d'évaluations, des attestations de formation et rapports éventuels sur les évènements survenus lors de la formation

---

Pour voir les tarifs consultez le site Web : https://www.rlproformation.fr